



La lettre

de la section CGA "Ile-de-France"

Numéro : 1/2012

janvier 2012

ÉDITORIAL

Après quatre années enrichissantes passées comme responsable de la section Ile de France, j'ai souhaité prendre un peu de recul. Il me semble nécessaire de savoir à un moment passer la main, afin que d'autres puissent amener un regard différent sur nos activités et ainsi améliorer le fonctionnement de section chargée de représenter le CGA en Ile de France.

Odile Bach et Francis Bijon, que vous connaissez bien, ont bien voulu accepter d'assurer ma succession. Je voudrais les remercier ; je n'ai aucune crainte sur leur dévouement et leur aptitude à conduire la section dans les meilleures conditions.

Je reste membre du comité, lequel pourra toujours compter sur mon soutien inconditionnel. J'ai passé quatre années agréables comme responsable de la section. Dans les moments difficiles (déménagement de notre section) j'ai pu compter sur le soutien total des membres du comité ; je voudrais aussi les en remercier. Je sais qu'ils sauront épauler Odile et Francis quand le besoin se fera sentir.

Notre volonté a toujours été d'organiser nos réunions mensuelles d'une manière attractive et de vous accueillir dans de bonnes conditions à la bibliothèque.

Je profite de l'occasion qui m'est donnée pour vous présenter au nom des membres de notre comité une bonne et heureuse année 2012.

Jacques CÉRINI

Cercle Généalogique d'Alsace (fondé en 1967)

Président : Romain BORNERT.

Siège associatif: 41, rue Schweighaeuser 67000 Strasbourg. Tél. : 03.67.07.03.70 (du lundi au vendredi de 9h à 12h)

Site Internet : www.alsace-genealogie.com

Section "CGA Ile de France " (fondée en 1969)

Responsable de la section : Odile BACH tél. 01 41 46 96 98 ; courriel : bach.odile@wanadoo.fr

Responsable-adjoint de la section : Francis BIJON courriel : francis.bijon@wanadoo.fr

Trésorière et bibliothécaire : Suzanne DELRIEU tél. 01 45 30 06 14 ; courriel : suzanne.delrieu@wanadoo.fr

Secrétaire et gestion des publications : Charles KASSEL, tél. 01 46 31 41 72 ; courriel : charles.kassel@wanadoo.fr

Comité de la section, outre les susnommés,

Gilbert HELMER « Initiation à la lecture des actes en gothique » tél. 01 47 50 22 39

Bernard CLAUSS « Liaison avec le comité CGA » tél. 01 39 76 81 85 ; courriel : clauss.janou@noos.fr

Jacques CERINI « Liaison avec le comité CGA » tél. 01 45 75 86 09 ; courriel : jacquescerini@gmail.com

Claude CARRÉ « Informatique » tél. 01 42 83 73 97 ; courriel : carrecf@numericable.fr

Jacques MIGNOT « Bibliothèque » tél. 01 47 05 45 47 ; courriel : mignot.verme@free.fr

Gilbert ETTER, Gérard HEILIGENSTEIN

*Toute correspondance de préférence par courriel.
Les numéros de téléphone mentionnés sont ceux des domiciles personnels.*

RÉUNIONS & AUTRES MANIFESTATIONS

Les réunions mensuelles se déroulent habituellement dans la salle du premier étage de la brasserie « Le François Coppée » 1, boulevard du Montparnasse Paris (6^{ème}) (téléphone : 01 47 34 72 70, métro : Duroc) à 17 heures. Elles sont généralement précédées à 16 heures d'une séance d'initiation à la lecture des actes et autres documents écrits en allemand gothique, animée par Gilbert HELMER. Ces réunions sont suivies d'un dîner en commun, pris d'une manière informelle (sans inscription préalable) par tous ceux qui le souhaitent.

Jeudi 19 janvier 2012 à 17 heures au « François Coppée ».

Réunion précédée à 16 heures d'une séance d'initiation à la lecture des actes écrits en allemand gothique. Séance consacrée aux échanges d'informations.

Jeudi 16 février 2012 à 17 heures au « François Coppée ».

Réunion précédée à 16 heures d'une séance d'initiation à la lecture des actes écrits en allemand gothique. Exposé de Bernard CLAUSS : Regards sur la vie d'un ancêtre au XIXe siècle.

Jeudi 15 mars 2012 à 17 heures au « François Coppée ».

Réunion précédée à 16 heures d'une séance d'initiation à la lecture des actes écrits en allemand gothique. Exposé de Francis BIJON : Edouard et Rodolphe REUSS : deux intellectuels alsaciens face aux ruptures de l'histoire.

Jeudi 12 avril 2012 à 17 heures au « François Coppée ».

Réunion précédée à 16 heures d'une séance d'initiation à la lecture des actes écrits en allemand gothique. Exposé de Bernard CLAUSS : Un aventurier alsacien, déserteur en fuite à travers le monde : de la Suisse aux Etats-Unis, via le Chili.

Jeudi 10 mai 2012 à 17 heures au « François Coppée ».

Réunion précédée à 16 heures d'une séance d'initiation à la lecture des actes écrits en allemand gothique. Séance consacrée aux échanges d'informations.

Jeudi 21 juin 2012 à 17 heures au « François Coppée ».

Réunion précédée à 16 heures d'une séance d'initiation à la lecture des actes écrits en allemand gothique. Assemblée générale de la section « Ile-de-France » du CGA.

DEJEUNER ANNUEL DE NOTRE SECTION

En raison de contraintes administratives imposées pour la première fois par le restaurant « Le Procope » (versement d'un acompte préalable de 50 %, ou ouverture d'un compte dans leurs livres avec fourniture d'un relevé d'identité bancaire ; exigences que nous avons refusées), ainsi que du délai très court de recherche d'un nouveau lieu, il ne nous a pas été possible d'organiser cette année notre traditionnel déjeuner annuel.

Nous regrettons profondément ce contretemps fâcheux et vous prions de bien vouloir nous en excuser.

Jacques CÉRINI

NOUVELLE COMPOSITION DU COMITÉ DE LA SECTION IDF

Lors de sa séance du 15 décembre dernier, Jacques CERINI, de plus en plus accaparé par de multiples autres tâches, a souhaité être déchargé de sa fonction de responsable de notre section. Pendant plus de quatre ans, il a assumé cette charge avec efficacité et dévouement, n'hésitant pas à s'investir personnellement à chaque occasion. Qu'il en soit ici grandement remercié.

Odile BACH a accepté d'assumer sa succession, secondée par Francis BIJON. Jacques CERINI ne nous quitte pas pour autant : il assurera la liaison avec l'état-major du CGA à Strasbourg, conjointement avec Francis BIJON et Bernard CLAUSS.

Charles KASSEL prend en charge la gestion des publications de la Section, en remplacement de Gérard HEILIGENSTEIN qui a assumé cette tâche pendant de nombreuses années, le Comité le remercie pour tout le travail accompli. Les commandes des publications devront dorénavant être adressées à :

KASSEL Charles, 61 voie de la Vallée aux Loups, 92290 CHATENAY MALABRY

VOTRE COTISATION 2012

N'oubliez pas de payer votre cotisation avant le 31 Janvier 2012, et de bien cocher la case « Ile-de-France ». C'est à cette date que le CGA met à jour la liste de ses membres.

Si vous ne figurez pas sur cette liste, vous risquez de n'avoir plus accès aux services du CGA, et notamment de ne plus recevoir ni le bulletin périodique BCGA, ni notre lettre trimestrielle d'informations.

Rappelons que la nouvelle cotisation est de 50 €, et non plus, comme antérieurement, de 35 €

Le groupe de discussion CGA sur Internet par Claude Carré

Lorsque vous êtes connectés au site du CGA en tant qu'adhérent ("Espace membres"), vous pouvez ensuite avoir accès à un "groupe de discussion sur Internet" qui offre une possibilité très intéressante de discussion entre membres du CGA.

Exemples de quelques questions et informations relevées :

- Que veut dire le terme "baptême sous condition" ?
- Qu'est-ce qu'un "registre en blanc" aux Archives Départementales ?
- Pouvez-vous m'aider à lire un acte en allemand (ou en latin) ?
- Voici un livre intéressant sur Strasbourg et ses anciens quartiers et rues à télécharger.
- Qui peut rechercher Untel dans un Codam ?

Ce forum permet donc :

- de poser les mêmes questions que dans le bulletin du CGA, mais avec un temps de réponse plus rapide,
- de fournir une aide à la lecture, spécialement des actes en latin et allemand,
- de donner des informations sur des parutions ou des événements en relation avec la généalogie en Alsace.

Le groupe de discussion n'est à ce jour utilisé que par un cinquième des abonnés au bulletin du CGA et pourtant il y a entre 80 et 350 messages qui y sont échangés chaque mois.

Pour vous inscrire au groupe de discussion Yahoo du CGA, il faut cliquer sur le lien <http://fr.groups.yahoo.com/group/cgalsace/> de la page "Groupe de discussion" du site CGA. Ensuite il faut suivre les instructions qui apparaissent à l'écran, sachant que l'inscription au Groupe de discussion CGA ne pourra se faire qu'après que vous aurez créé un compte Yahoo ("Nouveau sur Yahoo ?", cliquez sur "Créer un compte").

Il n'est pas possible dans le cadre de cette lettre de décrire dans le détail les différentes étapes de ce parcours, mais uniquement quelques recommandations de réponses à des questions qui vous seront posées :

- Compte et adresse Yahoo : Si votre adresse mail habituelle est, par exemple, de la forme : dupont.jean@blablabla.fr, créez l'adresse Yahoo suivante : dupont.jean@yahoo.com.
- Mot de passe : Choisissez le même mot de passe que celui que vous utilisez pour vous connecter en tant que membre sur le site du CGA.
- Ne choisissez pas Yahoo comme page démarrage.
- Quand l'écran "Il vous reste trois opérations simples..." apparaît, donnez les réponses suivantes :
 - Yahoo profils : Ne changez rien.
 - Adresse mail : Ajoutez une nouvelle adresse mail (vous ajouterez alors votre adresse mail habituelle et cochez le petit cercle bleu qui se trouve à gauche de cette dernière), sinon il vous faudra aller sur le site de Yahoo pour récupérer les mails du groupe).
 - Vous choisirez entre "mail individuel" (vous recevrez les messages du forum dès qu'ils sont envoyés) et "envoi groupé" (vous recevrez alors un seul mail du groupe par jour qui contiendra tous les messages individuels de ce jour).

Si vous avez des questions, n'hésitez pas à m'envoyer un message : carref@numericable.fr.

RÉSUMÉ D'UNE PUBLICATION RÉCENTE DE LA SECTION CGA-IDF

L'Option des Alsaciens-Lorrains en 1872 par Francis Bijon

La guerre de 1870 est perdue par la France, l'Allemagne annexe l'Alsace et une partie de la Lorraine mais les habitants ont le droit de conserver la nationalité française à condition de s'exiler. Les modalités de ce choix et de cette émigration forment ce qu'il convient d'appeler la question de l'option des Alsaciens-Lorrains en 1872. La brochure du CGA détaille cette période de l'histoire de l'Alsace, les conditions à remplir pour pouvoir opter, l'option des Alsaciens et des Lorrains qui étaient déjà installés en « vieille France » ou à l'étranger depuis longtemps. En effet durant tout le XIX^e siècle l'Alsace a été une région de départs notamment vers Paris, l'Algérie et les Etats-Unis. Cette étude montre aussi qu'après 1872 un tout petit nombre de personnes ont pu rester en Alsace tout en conservant leur nationalité française et que certains optants sont revenus. Jusqu'à la Grande guerre il y a eu un courant régulier d'émigration notamment de la part de jeunes gens ne voulant pas porter l'uniforme allemand et donc de naturalisation française d'Alsaciens. Quelques suggestions pour les recherches dans les archives nationales et départementales sont également fournies.

Prix franco membre CGA : 16,80 €: (public :18,00 €) . **Prix emporté membre CGA :10,80 €**(public: 12,00 €)

Commande à adresser à :

KASSEL Charles, 61 voie de la Vallée aux Loups, 92290 CHATENAY MALABRY

Chèque à l'ordre du CGA-IDF.

Histoire et Généalogie : SOULTZ dans le Haut-Rhin par Odile Bach

Le nom de Soultz vient de « source salée », d'où le grand nombre de localités qui portent ce nom. Soultz dans le Haut Rhin se situe à 25 km au sud de Colmar, à 10 km de Rouffach dont elle a suivi la destinée, tout à côté de Guebwiller mais dont elle est très distincte par son histoire.

Soultz, très bien située au pied des Vosges, acquit assez d'importance au 13^e siècle pour devenir ville et s'entourer de remparts. A l'est, se trouve la belle église Saint Maurice (13^e-14^e) entourée par la grande place du marché et la Halle. Le ruisseau du Rimbach qui descend du Grand Ballon traverse la ville, entourait le château seigneurial, le Bucheneck aujourd'hui musée et avait permis l'installation de nombreux moulins de toute sorte d'utilisation (farine, huile, foulon, blanchisserie), à l'origine d'industries textiles dès le 18^e siècle. De l'autre côté de la rivière, se situait une commanderie de l'Ordre Saint Jean de Jérusalem qui est musée du jouet aujourd'hui. Sur les hauteurs, s'était établi un prieuré bénédictin, Notre Dame de Thierenbach, lieu d'un pèlerinage toujours vivant. Il est connu aujourd'hui encore par sa grande collection d'ex-voto. Enfin, Soultz est dominée par l'Hartmannswillerkopf (d'où de gros dégâts pendant la guerre de 1914-1918).

A l'origine, Soultz dépendait de l'abbaye d'Ebersmunster, puis fit partie du Haut Mandat de Rouffach, qui était une possession de l'Évêché de Strasbourg. Les Evêques de Strasbourg étaient des grands seigneurs temporels : ils possédaient 115 villes et villages, partagés en 7 bailliages, dont celui de Saverne au nord et le Haut Mandat de Rouffach au sud. Celui-ci comprenait 17 villages regroupés en 3 baillages au pied des Vosges, depuis Soultz au sud jusqu'à Eguisheim au nord. Le chef-lieu en était Rouffach, où devait résider, comme représentant de l'évêque, un des chanoines du Grand Chapitre, souvent absent lui-même et suppléé par un grand bailli.

Les habitants du Haut Mandat jouissaient de nombreux privilèges. L'éloignement du siège de l'évêché suzerain engageait les évêques à ménager un territoire souvent prêt à leur échapper. Aussi firent-ils tout pour s'attacher les habitants, alors que Guebwiller toute proche était soumise étroitement à l'Abbaye de Murbach.

L'Évêque de Strasbourg était donc le seigneur de la ville de Soultz, qui exerçait le droit de justice, prélevait les droits seigneuriaux et qui nommait bailli, prévôt et greffier. Ceux-ci devaient rendre des comptes à la Régence de Saverne qui d'une part était le siège de l'administration de l'Évêché et qui d'autre part formait une juridiction intermédiaire entre les justices locales et le tribunal suprême de l'Empire, qui était à Spire, puis quand l'Alsace devint française, le Conseil Souverain d'Alsace. Alors elle s'appelait la Chancellerie.

Par contre, sur le plan spirituel, Soultz, comme toute la Haute Alsace, dépendait de l'Évêché de Bâle, qui lui non plus n'était plus à Bâle, passé au protestantisme, mais à Porrentruy, aujourd'hui en Suisse.

L'existence d'une administration communale est contemporaine à Soultz de la transformation du village en cité c'est-à-dire dès le 13^e siècle. La ville était administrée par un Magistrat ou "Rath" ou Conseil ou Sénat qui se composait du prévôt, du greffier et de douze membres élus par les bourgeois. D'une part il exerçait l'administration des affaires communales, de l'autre il rendait la justice.

Les habitants y jouissaient en commun de privilèges. Ils portaient le titre de bourgeois. Tout individu qui désirait se faire admettre parmi les bourgeois de Soultz était tenu de prêter le serment d'usage, de remplir certaines conditions et d'acquiescer certains droits. Les autres habitants qui n'avaient pas acquis ce droit étaient les manants ou « Hindersass ». Tous les habitants de Soultz étaient répartis à l'origine en trois tribus : celle des cultivateurs, celle des artisans et celle des nobles. Mais les bourgeois éliminèrent peu à peu les nobles. Et dès 1513, il n'y eut plus que deux tribus celle des vigneron : "Oberzunft", et celle des artisans : "Thiergartenzunft". Tout habitant de Soultz devait se faire inscrire au rôle de l'une des tribus, mais les bourgeois seuls avaient droit aux élections.

Soultz, bien que ville seigneuriale, jouissait en toute propriété de nombreux communaux en nature de pâturages et en forêts. De temps immémorial, elle possédait sur le ballon quatre métairies ; dans l'une, les bourgeois pouvaient envoyer leurs bestiaux pendant l'été sous la garde d'un pâtre. Et les forêts ont constitué une des grandes richesses de Soultz en sapin, chêne et hêtre où les bourgeois pouvaient prendre du bois et mener les porcs à la glandée

Autour de Soultz, il y eut deux grandes familles féodales : les Waldner de Freunstein au château d'Ollwiller et les Schauenbourg à Jungholz. Plus tard s'installèrent à Soultz les d'Anthès, famille de maîtres de forge qui fit fortune en exploitant les mines et qui soutint la ville dans son procès contre les Waldner qui voulaient s'approprier une partie des forêts.

Pour connaître histoire et familles de Soultz, il y a le « livre d'Or de Soultz » de Gasser (1909) où l'on peut relever les noms des nombreuses familles : Ackermann, Beiger, Beltz, Biehler, Bernetzwiller, Birr, Bouat, Cromer, Delevieuse au 18^e, Dietrich, Dirr, Durwell, Ebelin, Fleckhammer, Gasser, Hug, Hurth, Himmelin, Ingolt, Jager, Kempff (Quimfe), Larger, laucher, Lorentz, Mengold, Méglin, Meichler, Merck Mayer, Miesch, Muller, Probst, Reinbolt, Reinhard, Richardt, Rieden, Riegger, Risacher, Schelbaum, Scherer, Schlitzweg, Schmidt, Schneider, Söhnlin, Stehelin, Sutter, Truchsess, Vogel, Vogt, West, Wendt, Werlin, Werner, Wilhelm, Witschger, Wolff, Ziegler, Zipfel, Zuckwirth

On peut aussi consulter des articles dans la Revue d'Alsace (autour de 1890) et plus récemment « Soultz au fil des siècles » par les Amis de Soultz. Il y a aussi une société d'histoire : les Amis de Soultz.